

Communiqué de presse

CACEIS, société commune du Crédit Agricole et du Groupe Caisse d'Epargne dédiée aux métiers « titres » est opérationnelle.

(Paris, le 19 septembre 2005) – Né de la volonté des deux groupes de rapprocher les métiers Titres de leurs filiales respectives (CA-IS et IXIS IS) afin de créer un acteur européen majeur sur le marché des institutionnels et des grandes entreprises, CACEIS est désormais en ordre de marche.

Charles Milhaud, président du directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et Georges Pauget, directeur général du Crédit Agricole SA ont présenté aujourd'hui à la presse leur société commune. CACEIS bénéficie de la puissance financière de ses deux actionnaires : il disposera de plus de 300 millions d'euros de fonds propres tier one et devrait réaliser en 2005 un PNB de l'ordre de 500 millions d'euros et un RBE de plus de 100 millions d'euros, avec un effectif d'environ 2 400 personnes.

CACEIS s'impose comme un acteur majeur en Europe sur ses trois métiers : dépositaire et conservation, administration de fonds et services aux émetteurs.

Entré dans le Top 10 des conservateurs mondiaux avec une conservation globale de 1 435 milliards d'euros pour la seule clientèle institutionnelle, CACEIS est aussi la première banque dépositaire en France avec 35 % de parts de marché et la première banque pour les actifs déposés en Euroclear France, avec 35 % de parts de marché. En Espagne, la société se situe parmi les principales banques dépositaires.

CACEIS est le 1er administrateur d'OPCVM en France, avec 35 % de parts de marché, quatrième administrateur de fonds au Luxembourg et parmi le leader européen de l'administration de fonds avec 681 milliards d'euros en gestion administrative et comptable et plus de 5000 portefeuilles valorisés. CACEIS est aussi l'un des trois principaux prestataires en France pour les services aux émetteurs avec 600 milliards d'euros de capitalisation.

La construction du groupe CACEIS se poursuit avec la nomination récente de ses instances dirigeantes, la mise en œuvre des outils de pilotage global, le lancement de la marque et l'approche commerciale unifiée.

Le conseil de surveillance de CACEIS est composé de façon paritaire entre les deux actionnaires, traduisant l'équilibre de leur partenariat. La présidence, qui alternera tous les deux ans, est confiée pour le premier mandat à Anthony Orsatelli, membre du directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, en charge de la banque d'investissement, et la vice-présidence, à Thierry Coste, membre du comité Exécutif de Crédit Agricole S.A. en charge du pôle gestion d'actifs.

Le directoire de CACEIS est composé de 3 membres nommés pour un mandat de 5 ans. François Marion, Président du directoire, suivra plus spécifiquement l'audit, la conformité, les risques, la direction financière et les ressources humaines. Michel Bois, Directeur général, suivra plus spécifiquement les filiales établies en France, les directions des opérations et les systèmes d'information. Guillaume Fromont, membre du Directoire, suivra plus spécifiquement les filiales établies hors de France, la direction commerciale et le développement.

Par ailleurs, ce directoire a d'ores et déjà organisé la mise en œuvre du pilotage global de CACEIS avec la nomination des responsables de certaines fonctions centrales : direction financière, systèmes d'information, ressources humaines, risques, direction de la conformité et du contrôle dépositaire.

Courant 2006, le rapprochement deux à deux des filiales françaises exerçant le même métier, sera poursuivi et les équipes françaises de CACEIS seront regroupées sur deux sites à Paris.